

Date d'affichage : 19/06/2019

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE REUNION TELEPHONIQUE DU 18/06/2019</p>
--

Présents : MM. Fk PORET, C. FOURNIER, T.DOUILLY, J.VARLET, D.SAUVAGE

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 23/03/2019 :

U11 Nord D3-57197.1 CALAIS CATENA B/GUINES MARAIS. Retour du dossier par la Commission de Discipline pour info. Homologué : CALAIS CATENA B 0 – GUINES MARAIS 0 par pénalité.

Journées des 18-19/05/2019 :

U16D2A-52679.2 CALAIS BEAU MARAIS/MAMETZ. Retour du dossier par la Commission de Discipline pour info. Homologué : CALAIS BEAU MARAIS 0 – MAMETZ 3 par pénalité.

SD5B-50896.2 ESQUERDES/COULOMBY. Retour du dossier par la Commission de Discipline pour info. Homologué : ESQUERDES 2 – COULOMBY 2.

Journée du 25/05/2019 :

52211.2 OUTREAU AS/EQUIHEN. Retour du dossier par la Commission de Discipline pour info. Homologué : OUTREAU AS 2 – EQUIHEN 1.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : C. FOURNIER

Le Secrétaire : F. PORET